



Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Séance plénière du 12 novembre 2025

Déclaration liminaire de la FDSP

Monsieur le Président,
Madame la Directrice de la DGCL,
Mesdames et Messieurs les représentants employeurs,
Chères et chers collègues,

Intervention à destination M. David AMIEL, ministre de la Fonction publique.

La CGT a décidé de ne pas participer aux deux dernières séances plénières de notre instance, il nous semble essentiel, ici, d'illustrer la portée et les raisons de cette décision.

L'une des raisons est l'absence de ministre et de gouvernement. Un gouvernement démissionnaire, dont la mission se limite à expédier les affaires courantes. Expédier les affaires courantes, selon notre point de vue, ne signifie pas de poursuivre la modification réglementaire de la fonction publique. De plus, en cohérence avec notre positionnement sur la composition des collèges des représentants des collectivités dans nos CST locaux, comme nous ne voulons pas avoir de débat avec des agent-es qui pourraient être amenés à remplacer les élus politiques, nous ne voulons pas non plus que nos instances de dialogue social national, tout comme nos CST, soient déconnectées du pouvoir politique.

La raison principale résidait surtout dans notre prise de responsabilité envers les agent-es. Comment les appeler à se mobiliser, à perdre du salaire si, de notre côté, nous poursuivions notre activité syndicale comme si de rien n'était ? Pour notre organisation, l'heure n'était plus à la poursuite du dialogue social, surtout en l'absence de gouvernement, mais à l'accompagnement des agent-es pour qu'elles et ils puissent exprimer fortement leur colère contre les orientations politiques d'austérité du chef de l'État, notamment contre la réforme des retraites.

Il nous semble important, à cette heure, de bien marteler le message à destination de notre nouveau ministre. Le budget de l'État et le PLFSS, en cours de discussion à l'Assemblée nationale, restent des budgets d'austérité orientés principalement contre le pouvoir d'achat des personnels que l'on représente. Une nouvelle année blanche sur la revalorisation du point d'indice va accentuer un peu plus le décrochage du pouvoir d'achat des fonctionnaires, déjà bien mal en point par l'ère glaciaire de la « macronie ». Le dernier rapport d'État de la fonction publique démontre très clairement que les salaires des agentes et agents territoriaux décrochent par rapport aux autres versants et aux salarié-es du secteur privé. Le salaire moyen dans la fonction publique est de 2 652 euros, contre 2 735 euros dans le secteur privé, alors que dans le versant territorial il n'est que de 2 254 euros, c'est 398 euros d'écart avec la moyenne de la FP et 481 euros avec le secteur privé. Le salaire de la FPT diminue de 0,9 % en euros constants selon l'INSEE en 2023 ; il avait déjà diminué de 1,1 % en 2022. Vous comprendrez aisément que les agent-es ressentent de l'agacement face à leurs conditions de

rémunération et qu'il devient par conséquent de plus en plus difficile de vivre dignement de son travail, surtout pour les plus précaires dont font partie les agent-es à temps non complet.

Au prétexte d'une situation budgétaire « catastrophique », le gouvernement propose un projet d'une violence sociale sans précédent, encore pire que les orientations budgétaires de Bayrou, faisant payer les plus démunies et les malades, les privé-es d'emploi, l'ensemble des salarié-es, des agent-es et des retraité-es pour préserver sa politique de cadeaux aux grandes entreprises et aux ultra-riches.

L'ensemble de la population va subir une année blanche pour les prestations sociales : minima sociaux et prestations familiales... Une suspension de la réforme des retraites en trompe-l'œil, elle n'est qu'un décalage d'un an de l'application de la réforme, si celle-ci est votée dans les prochaines heures. Cette réforme reste toujours en vigueur. Dans ce contexte, la CGT refuse catégoriquement de débattre d'une réforme à points ou, encore plus grave, de toute forme d'introduction de système de capitalisation, car cela constituerait une violation du principe actuel basé sur la solidarité intergénérationnelle. Nous constatons que le nouveau gouvernement n'a toujours pas compris que les Français-es sont attachés au système actuel par répartition. Nous vous rappelons que ce sont plus de 70 % des Français-es qui rejettent toujours cette réforme.

De l'argent, il y en a pour les retraites, il y en a pour les salaires, il y en a pour les services publics.

Faut-il le rappeler ? 211 milliards d'euros d'aide sont versés aux entreprises et aux ultra-riches, alors que le patronat, lui, ne s'est jamais aussi bien porté, en versant 97,1 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires l'an dernier ! Dans la même période, la fortune des 500 familles les plus riches de France progresse de manière ostentatoire pour atteindre 1 228 milliards d'euros, soit + 9 % par rapport à 2023.

L'INSEE, qui publie régulièrement des chiffres pour aider à bien piloter les politiques publiques, indique que 15,4 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, 10 millions de personnes, sans compter les personnes hors statistique comme les sans-abris ou les personnes de l'outre-mer. Le taux de pauvreté n'a jamais été aussi élevé que sur ces trente dernières années.

Au vu de ces chiffres, le gouvernement et les groupes parlementaires du centre jusqu'à l'extrême droite ne peuvent pas continuer de sanctuariser les revenus des plus riches auxquels il ne faudrait plus toucher. Il n'est plus concevable que le gouvernement ignore l'urgence de rééquilibrer budgétairement la situation. Ce n'est pas au salariat de rembourser les largesses budgétaires en faveur des plus riches. Jamais la pauvreté n'a été aussi élevée en France, cette indifférence à la situation des personnes les plus pauvres ouvre l'avenir au plus grand désordre, notamment à l'encontre des agent-es des services publics.

L'attente de la population envers nos collectivités est de plus en plus importante. Les services publics sont le bien commun de toute la population, le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas.

Nos collectivités vont devoir faire face à une population de plus en plus précarisée, nos collègues vont devoir accompagner les personnes en difficulté, mais dans quelles conditions et surtout avec quels moyens si le gouvernement persiste à vouloir imposer ses politiques d'économies budgétaires et d'austérité, en ne donnant pas aux collectivités un peu plus d'autonomie fiscale, en rétablissant par exemple la CVAE, ou en leur permettant de faire contribuer plus justement les acteurs économiques de leur territoire ?

Ces 211 milliards d'aide versés aux entreprises représentent la première dépense de l'État. Ces aides sont versées sans condition de critères utiles à la population, ni contrepartie en matière d'emploi. Leur impact en matière d'investissements, de recherche, de transition écologique et d'emploi est inexistant, voire nul.

L'instabilité politique que nous traversons est le produit direct des mesures violentes, austéritaires, antidémocratiques prises contre le monde du travail depuis des années. Avec son projet de PLF et de PLFSS, le gouvernement entend poursuivre cette même politique. Encore une fois, Macron-Lecornu et le capital financier choisissent de s'en prendre aux mêmes : aux fonctionnaires, aux immigré·es, aux salarié·es, aux retraité·es, aux privé·es d'emploi, à la politique sociale, aux malades... Bref, à celles et ceux qui font vivre le pays.

Pendant ce temps, le capital reste intouchable, alors que l'on sait que l'argent existe pour redresser l'économie de notre pays dans le sens de la satisfaction des besoins sociaux de l'immense majorité.

En conséquence, la CGT mobilisera une nouvelle fois le monde du travail le 2 décembre prochain pour contester ces orientations budgétaires.